

FORMATION GESTION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE DU CHANTIER



Les collaborateurs techniques & administratifs de l'agence secondent l'Architecte responsable de l'opération. **Les assistants sont la cheville ouvrière du responsable de chantier,**

ils soutiennent l'Architecte pour que celui-ci puisse faire preuve de diligence. Ils lui permettent de dégager du temps, et l'assistent dans les tâches administratives & techniques, **pour maintenir une organisation performante.**

Le suivi administratif & technique est un point essentiel de la conduite de chantier. L'Architecte en tant que chef d'orchestre porte toute la responsabilité de la réalisation et doit avoir au minimum, un assistant possédant **les connaissances techniques spécifiques à l'aboutissement du projet**

OBJECTIFS :

- Connaître les fondamentaux qui régissent l'ensemble du chantier
- Suivre un projet, en phase de réalisation :
- Préparation des dossiers Marchés des entreprises
- Suivi financier des marchés et du chantier
- Suivi administratif du chantier

FORMATION ANIMÉE PAR PHILIPPE DARDY ARCHITECTE GÉRANT ET MAÎTRE D'ŒUVRE, PHILIPPE DARDY INTERVIENT EN TANT QU'EXPERT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN -PROVENCE.

UNE ORGANISATION SPÉCIFIQUE EST MISE EN PLACE PAR LE GEPA SELON LE FORMAT DE LA FORMATION CHOISI (DISTANCIELLE OU PRÉSENTIEL) N'HÉSITEZ PAS À NOUS DEMANDER POUR PLUS D'INFORMATIONS.

TARIF : 920 € HT

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR NOTRE SITE WEB :
CYCLE MÉTIER

PRÉREQUIS : AUCUN
PUBLIC CIBLE : ARCHITECTES ET ACTEURS DU CADRE DE VIE
NOMBRE DE JOURS / HEURES : 2 JOURS / 14 HEURES

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation : notre démarche pédagogique alterne exposés théoriques de l'intervenant, échanges de questions réponses entre animateur et stagiaire et entres stagiaires, travaux pratiques sur des mises en situation issues de cas techniques rencontrés dans l'exercice de l'activité.

En fonction du format de l'action l'intervenant procède à une évaluation des acquis en cours ou en fin de module.

1

Montage du dossier Pro (ancien DCE) :

pièces constitutives du Prou

▣ Les procédures d'appel d'offre

différences entre marché public (appel d'offre restreint ou ouvert) et marché privé

▣ Les marchés : pièces constitutives des marchés

▣▣ Analyse des pièces constituant le dossier marché (à l'exception des plans et cctp)

- La réglementation
- Les CCAP : différences entre marché public et marché privé
- Les plannings avec ou sans OPC
- L'acte d'engagement
- Les DPGF
- Dossier CSPS
- Le bureau de contrôle

2

Déterminer les éléments influant sur le déroulement et l'organisation du chantier

- La délivrance contractuelle des ordres de service : différences entre marché public et marché privé
- Les compte-rendu de chantier
- Les compte-rendu de pilotage (mission OPC)
- Gestion des plans et des documents
- La gestion financière
- Le compte - prorata▣▣

La fin du chantier

- L'aspect juridique de la réception des travaux
- L'organisation de la réception et les procédures des réceptions (OPR ...) : différences entre marché public et marché privé
- Les réserves et leurs levées
- Les décomptes généraux et définitifs
- Le dossier DOE